



## EDITORIAL

Après la manifestation du 9 octobre 2012 organisée par le front commun du SPF Finances, nous avons été obligés de remettre cela ce 7 février 2013 avec la manifestation nationale de la Fonction publique fédérale.

Vous étiez plus de 10.000 à avoir appuyé par votre présence les organisations syndicales face au secrétaire d'Etat Hendrik Bogaert et ses attaques contre le personnel des services publics (remplacement partiel des départs naturels et arrêt des formations certifiées, etc.), soyez-en ici remerciés.

ET MAINTENANT ?

Rien n'a changé, si ce n'est qu'à chaque réunion informelle du Comité B l'autorité met sur la table une partie de son dossier, le dernier en date (13/02) consiste à la remise d'un projet d'arrêté partiel

traitant de la carrière pécuniaire avec en annexe les nouvelles échelles de traitement.

Nous pouvons d'ores et déjà constater que les échelles des grades particuliers n'ont pas été prises en compte, ce qui posera problème.

**Roland VANSAINGELE**

**Secrétaire général**

**CGSP AMiO**

## DISPARITION DES FORMATIONS CERTIFIÉES

LA PÉTITION AU SPF FINANCES.

Fin décembre, le front commun syndical a sollicité l'ensemble du personnel du SPF Finances pour signer une pétition dénonçant la fin des formations certifiées et certifiantes. Ce fut un très grand succès ! Plus de 11.000 signatures nous sont parvenues.

Ce 5 février, rendez-vous a été pris pour remettre la pétition au représentant du Ministre des Finances. Le front commun espérait que le Ministre soit pour une fois présent, mais il n'en a rien été. L'absence du Ministre, mais aussi le discours de son représentant ne sont pas des signes indiquant une volonté du Ministre de s'engager politiquement pour la défense de son personnel.

Une meilleure écoute du personnel et un plus grand respect de celui-ci ne semblent pas encore à l'ordre du jour, tant de la part du Ministre des Finances que de celle du Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique.

C'est pourquoi la mobilisation des membres du SPF Finances pour la signature des cartons de pétitions adressés au Secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la manifestation du 7 février revêtait toute son importance. Merci encore aux nombreux participants !

---

## CONSERVATIONS DES HYPOTHÈQUES

### RÉUNION DU COMITÉ DE CONSULTATION SYNDICAL

Le 4 février, le Comité de consultation syndical des employés des conservations des hypothèques s'est réuni.



Une fois de plus, le problème de l'absence de statutarisation a été évoqué. Apparemment, l'Autorité a changé son fusil d'épaule et cherche une solution avec l'Inspecteur des Finances. Il devrait y avoir plus d'informations à la fin du mois, d'après l'Autorité. Faut-il vraiment la croire ? En ce qui concerne la réforme des carrières, les projets d'arrêtés royaux doivent subir une série de

modifications. L'Autorité nous a assuré que le département P&O s'est engagé à trouver une « solution non discriminante » pour les employés des conservations des Hypothèques. Nous n'avons malheureusement reçu aucun calendrier pour l'élaboration de ces textes.

La majeure partie de l'examen a tourné autour du dernier examen d'expert fiscal. Le pourcentage de réussite est très bas (6 à 7 %), ce qui ne semble pas



normal. L'Autorité veut bien le reconnaître, mais une analyse des résultats mène à la conclusion que les participants ne se seraient pas bien préparés. Toutefois la CGSP regrette que d'autres éléments notamment d'ordre organisationnel n'ont pas été pris en compte alors qu'ils peuvent avoir influencé les résultats.

Une autre organisation syndicale a ajouté qu'à la lecture des copies d'examen, il semble que des personnes ayant répondu de la même manière n'auraient pas reçu les mêmes notations. Certaines réponses qui se trouvaient dans le syllabus ne donnaient droit à aucun point. L'Autorité répond que les candidats connaissaient peut-être bien les réponses, mais n'ont pas utilisé le vocabulaire correct, or quand il s'agit de vocabulaire juridique, c'est d'une importance capitale.

Pour terminer, les problèmes pratiques du paiement des traitements et des primes ont une fois de plus été évoqués. L'Autorité a décidé de ne plus faire appel à un secrétariat social externe. Le centre d'expertise du SPF Finances va prendre le dossier en mains.

---

## BASCULEMENT O

### AVANT LA POSTULATION GÉNÉRALE

Lors des discussions au sujet de la postulation pour les résidences vacantes, le problème de stagiaires



n'ayant pas encore reçu d'affectation définitive a surgi.

En pratique, ils continuent généralement à travailler près de leur domicile, alors que des collègues qui font la navette depuis des années n'ont pas eu la possibilité de se rapprocher de leur domicile.

Pour la CGSP, il était inacceptable de laisser cette



situation perdurer après le basculement.

L'Autorité a proposé de faire une postulation dans les grades de recrutement, avant le « basculement 1 » (donc pour les collaborateurs administratifs, assistants administratifs, experts financiers et inspecteurs).

Pour les agents de niveau A et B, cette procédure se fera via une procédure informatisée. L'ordre de service devrait paraître sous peu.

Pour les niveaux C, c'est la procédure manuelle qui sera utilisée.

Ces dernières années, aucun niveau D n'a été recruté, il n'y aura donc pas d'ordre de service pour les collaborateurs administratifs.

## LE BASCULEMENT

OÙ EN EST-ON ?

Contrairement à ce que l'Autorité sous-entend dans ses messages publiés sur l'intranet, le processus de concertation/négociation n'est pas encore terminé. La phase la plus importante, à nos yeux, reste à venir : la consultation de nos affiliés afin que l'avis donné à l'Autorité représente au mieux leur point de vue.

En pratique, qu'y a-t-il de neuf depuis les premiers textes ? Tout d'abord, l'Autorité nous a entendus et retient le principe d'une postulation, qui se passera en 2 phases (d'abord pour une entité, ensuite pour une résidence). Nous avons formulé des remarques quant aux modalités de ces mises en compétition (organisation et attribution des emplois) ainsi que sur les projets de carrière.

Certains textes ont donc été adaptés. Une nouvelle réunion est programmée le 22 février 2013. Nous devons donc avoir à ce moment une vue globale sur l'ensemble des textes proposés par l'Autorité. Nous pourrions alors informer nos délégués sur le terrain, qui sont les principales sources d'information pour tous les affiliés.

La problématique des primes n'est pas encore résolue. Ce dossier n'a, à proprement parler, pas de lien direct avec le basculement, mais nous devons éviter que l'Autorité ne fasse traîner les discussions puis prétexte de l'urgence pour prendre des décisions inacceptables.

Nous avons par ailleurs rappelé à l'Autorité que la finalisation du dossier relatif au personnel des Hypothèques constitue une priorité de la plus haute importance. Le personnel des hypothèques ne doit pas être oublié dans cette réforme du système !

Après le 22 février, n'hésitez pas à contacter vos délégués pour en savoir plus !

## MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE EN FRONT COMMUN

**Ce 21 février 2013, rejoignez la  
manifestation interprofessionnelle  
en faveur du pouvoir d'achat !**

**Nous sommes tous concernés !**

<http://www.fgtb.be/web/guest/actions-fr>



## ADRESSES DE CONTACT CGSP

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

**Roland Vansaingele**, tél. 02 508 58 65

e-mail : roland.vansaingele@cgspacod.be

PRÉSIDENT

**Aimé Truyens**, tél. 0257 51 985

e-mail : aime.truyens@minfin.fed.be

VICE-PRÉSIDENTE (IRB)

**Valérie Demeulemeester**, tél. 0473 75 27 43

e-mail : valerie.demeulemeester@minfin.fed.be

VICE-PRÉSIDENTE (IRW)

**Isabelle Ramaekers**, tél. 0479 82 51 00

e-mail : isabelle.ramaekers@minfin.fed.be

DÉLÉGUÉES DISPENSÉES

**Marie-Claire Holsbeke**, tél. 0496 02 35 84

e-mail : marie\_claire.holsbeke@cgspacod.be

**Anne-Françoise Ensay**, tél. 0479 77 13 02

e-mail : anne-francoise.ensay@cgspacod.be

DÉLÉGUÉ POUR LES GERMANOPHONES

**José Nicolaye**, tél. 087 88 00 55

e-mail : jose.nicolaye@cgspacod.be

Adhérez à la CGSP AMiO Finances

Compléter le talon ci-dessous et donnez-le à votre délégué ou renvoyez-le à

CGSP AMiO Finances

Place Fontainas 9-11

1000 Bruxelles

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Tél. : .....

GSM : .....

eMail : .....@minfin.fed.be

eMail privé : .....

## CONTACTS POUR NOS RÉGIONALES

Bruxelles : **Laurent Maertens**, tél. 0477 355470 - laurent.maertens@minfin.fed.be

Centre : **Marco Van Hees**, tél. 0257 70279 - marc.vanhees@minfin.fed.be

Charleroi : **Luc Vander Weyden**, tél. 071 797111 - luc.vanderweyden@cgsp.be

Hainaut occidental : **Pierre Wattier**, tél. 0257 77205 - pierre.wattier@minfin.fed.be

Huy : **Jean-Marie Lizin**, tél. 0257 71626 - jean-marie.lizin@minfin.fed.be

Liège : **Isabelle Ramaekers**, tél. 0479 82 51 00 - isabelle.ramaekers@minfin.fed.be

Luxembourg : **Catherine Malherbe**, tél. 0257 40316 - catherine.malherbe@minfin.fed.be

Mons : **Jean-Claude Vanderstraeten**, tél. 0488 588090 - cgsp.amio.fin.mons@gmail.com

Namur : **Francis Courtois**, tél. 0257 58021 - francis.courtois@minfin.fed.be

Verviers : **Charles Joris**, tél. 0257 54381 - charles.joris@minfin.fed.be

Welkenraedt : **Daniel Vossen**, tél. 0472 673452 - daniel.vossen@minfin.fed.be

**A QUI PROFITE LA DETTE ?**  
**WWW.ONVEUTSAVOIR.BE**

Editeur responsable : Roland Vansaingele - CGSP AMiO - Place Fontainas 9-11 - 1000 Bruxelles